

## Club Ecomobilité – Message du 13 juin 2021



*Dans cette semaine où notre société commence à croire que la crise est passée, nous voyons des réflexions de fond apparaître sur des mises en perspective de ce qui s'est passé et de l'avenir que nous souhaitons.*

**Transport de marchandises** : comment réduire son **impact environnemental** ? Le rapport d'information du **Sénat** signé par Mme **Nicole BONNEFOY** et M. **Rémy POINTEREAU** rappelle que le transport de marchandises est une des causes majeures de la dégradation de l'environnement. Il recommande de **tirer le maximum de nos atouts**, notamment grâce au numérique et à une autre réflexion sur la vitesse et l'énergie, pour réinventer le **fer** et la **voie d'eau**. Les auteurs précisent autant qu'il se peut les enjeux des **débats actuels** sur le « **juste prix de la route** » et la « **livraison gratuite** ». Ils proposent **40 mesures** qui permettraient d'**améliorer le bilan carbone** du transport de marchandises, par exemple :

- le **platooning**, pratique de circulation des poids lourds communicants entre eux par voie électronique pour l'accélération et le freinage.
- le **co-transportage** dont le cadre juridique a été défini par la LOM (**article 40**) comme « une pratique d'utilisation à titre privé d'un véhicule terrestre à moteur effectuée pour transporter des colis dans le cadre d'un déplacement qu'un conducteur accomplit pour son propre compte ». Ce système évoque le covoiturage, et les questions que pose celui-ci puisqu'il peut permettre de contourner la réglementation par le biais de **plateformes**, au détriment des entreprises qui ont des obligations au titre de leur licence. Mais il présente un avantage dans les zones peu denses où il est nécessaire de parcourir une **grande distance** pour acheminer les **petits colis**.

Ces mesures comportent des recommandations au gouvernement pour accélérer la mise au point de certains des textes d'application de la LOM à la **logistique**, qui s'est **beaucoup développée** pendant le confinement mais de façon **très peu durable** [Article \(urba2000.com\)](http://urba2000.com)

**Aménagements cyclables** : Résultats des appels à projets **Fonds mobilités actives** lancés en 2019 et 2020. Ce sont au total **533 projets** de **323 territoires** qui ont été retenus pour un total de **215 M€** de subventions provenant de l'**Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF)**. Il s'agit de projets de **pérennisation des pistes cyclables de transition**, de réalisation d'**itinéraires cyclables sécurisés** et de **résorption de discontinuités d'itinéraires**. Le **4ème appel à projets** du fonds mobilités actives (doté d'un **budget de 50 M€**) est lancé (date

limite de dépôt **15 septembre 2021**) . Le financement est destiné à **relier** dans les **meilleures conditions de sécurité**, des **zones d'emploi**, d'**habitat**, des établissements d'**enseignement** et de **formation**, de mieux desservir les **pôles d'échanges multimodaux**, sur tous les territoires urbains, péri-urbains, ruraux. [Article \(urba2000.com\)](http://urba2000.com)

**Mobilité solidaire** : quelles solutions pour les jeunes ? Fondation abritée par **FACE**, Fondation Agir contre l'Exclusion, le **Laboratoire de la Mobilité Inclusive LMI** est un centre de ressources et d'expertises qui veut se positionner comme un acteur incontournable du débat public. Il produit



des données et des analyses sur les obstacles à la mobilité et les expériences de solutions innovantes pour l'apprentissage du déplacement, dont la mobilité solidaire. Ses [14 membres](#) sont issus des sphères publiques et privées de la société, tous réunis autour de la volonté d'agir en faveur de la mobilité des publics les plus vulnérables. Les jeunes sont les premiers **empêchés de mobilité** : 1 jeune sur 2 de 18 à 24 ans a le sentiment d'être contraint dans ses déplacements. Pour des raisons financières, 1 jeune sur 2 ne s'inscrit pas au permis et 1/3 des jeunes Français sans diplôme a déjà refusé un emploi faute de pouvoir s'y rendre. On trouvera sur le site du LMI les replays des webinaires qu'il a organisés sur ces thèmes. Le prochain abordera la problématique des jeunes et de la mobilité le **15 juin 2021 de 14:00 à 15:30**. [Article \(urba2000.com\)](http://urba2000.com)

**Webinaire** le mardi 15 juin 2021 de 14 heures à 16 heures : **Territoires en transformation et Mobilités** : Le prochain évènement organisé par le **Living Lab AR NEVEZ**, association écosystémique à gouvernance collective sera consacré à une **approche sociale et territoriale de la mobilité**. Nous vous avons déjà parlé de cette initiative du **CHEDD Bretagne** et du **cluster EcoOrigin** rapidement rejoints par une **vingtaine de partenaires** qui réunit des compétences complémentaires au service des territoires engagés dans la transformation. Pour s'inscrire et participer : [contact@ar-nevez.org](mailto:contact@ar-nevez.org) ou [Article \(urba2000.com\)](http://urba2000.com)

**Webinaire** le mercredi **16 juin** de 19h00 à 20h30 : **Le numérique et la pandémie** : Le prochain **ParisTalks digital** de la filiale de formation continue des **Écoles d'ingénieurs Télécoms** expliquera comment le numérique a contribué à la **lutte contre la pandémie** en 2020 et également sur 2021 : maintien de la **continuité de l'activité économique** et de l'**approvisionnement** grâce au **travail à distance** et à l'**e-commerce** et plus spécialement pour les **aspects médicaux et sanitaires** : **téléconsultation**, support à la **recherche médicale**, support à la **pharmacovigilance** et **identification des cas contacts (TousAntiCovid)**. Pour s'inscrire et participer [Article \(urba2000.com\)](http://urba2000.com)

**Atelier en ligne** le **jeudi 1er juillet** de 9h00 à 12h00 : **Hydrogène vert** : c'est sur ce sujet que la **Région Bretagne** a mis dans ses priorités, une [feuille de route](#) qui a été adoptée en 2020. L'agence **Bretagne Développement Innovation**, chargée d'animer cette filière, a entrepris l'inventaire des **démonstrateurs industriels, expertises et compétences** qui se trouvent sur le territoire afin de les aider à se reconnaître, à coopérer et à renforcer l'attractivité de ce réseau. La [carte des compétences en hydrogène](#) issue d'une **première enquête** a été publiée en mars 2021. Pour la **consulter, s'inscrire** et suivre la démarche : [Article \(urba2000.com\)](http://urba2000.com)